



DÉCOR

Denis Arino
Marc Givry

COUR D'APPEL DE GRENOBLE | 20 JANVIER → 17 JUIN 2017





41

audience

salles correctionnelles



ROUGE, NOIR, GRIS... COULEURS JUSTICE !

Jean-François BEYNEL

Premier Président de la Cour d'Appel de Grenoble

Jacques DALLEST

Procureur Général près la Cour d'Appel de Grenoble

Beaucoup seront surpris de découvrir, les yeux ouverts, les œuvres de Denis ARINO, au sein de la salle des pas perdus du palais de justice de Grenoble. Certains seront choqués. D'autres, peu nombreux, ne se poseront pas la question et mettront sur le compte de chefs de cour "originaux" cette facétie.

Pourtant, il y a là, précisément, outre le plaisir de contempler l'œuvre d'un artiste, un objet de réflexion et une volonté opérationnelle, concrète et agissante. Nous avons souhaité que le lieu symbolique et chargé de sens du palais de justice soit un lieu d'échange et de rencontre, un passage ouvert vers la confrontation des idées, des concepts et des citoyens. Valoriser le site : certes. Faire profiter les justiciables, les professionnels de la découverte d'un

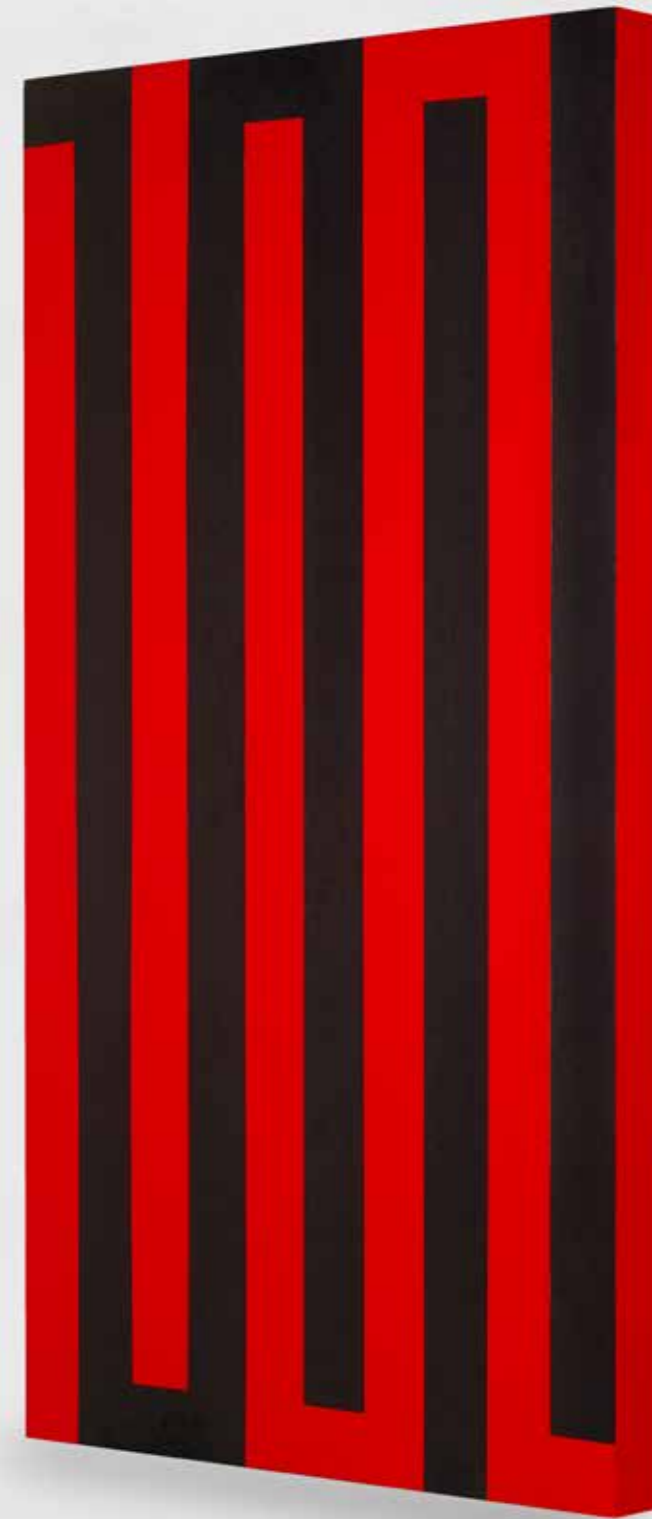
artiste : assurément. Mais plus loin, il y a, là, la volonté de faire pénétrer en ce lieu le passant, l'amateur d'art, l'homme éclairé et curieux, qui n'aurait jamais eu l'idée de venir au cœur de la machine judiciaire, pierre angulaire de la cité et de la démocratie, pour qu'il puisse, au prétexte de l'art, rencontrer l'institution si peu familière, si présente et si lointaine en même temps. Donner à voir la justice de la cité, notre justice, souvent décriée et pourtant toujours sollicitée, telle est aussi notre ambition commune, celle de professionnels de justice mais surtout de citoyens inscrits dans leur temps. Rien ne peut mieux résumer notre volonté que ces propos d'Antoine Garapon¹ : « *S'il fallait résumer d'un mot l'esprit d'un palais de justice pour le siècle à venir, voire après, on retiendrait le mot d'abri. L'idée d'abri est profondément inscrite dans notre architecture judiciaire. Les premiers lieux de justice ont été créés après que l'on se fut réfugié sous les arbres pour se rapprocher des dieux et sans doute pour se protéger du soleil. C'est comme cela que la justice est née : en trouvant une bonne distance entre le monde et l'au-delà. [...] L'abri, c'est également un endroit qui protège de la rigueur des intempéries, dans*

lequel on se sent en sécurité. Un espace qui abrite un face-à-face, vertueux celui-là, c'est-à-dire propice à la reconnaissance mutuelle. Un abri, enfin, c'est un lieu à la fois ouvert et fermé, à l'image de la justice cosmopolitique qui est une ouverture au monde mais aussi un maintien de son identité, tout simplement parce que l'on ne vit pas sans identité, pas plus que l'on peut survivre dehors. »²

La présence de l'œuvre de Denis ARINO en ces lieux est, pour nous, la preuve de cette fonction d'abri, ouvert et fermé, lieu d'un face-à-face entre une vertu qui cherche à s'incarner et une œuvre d'art. Rouge, comme le sang et le pouvoir, comme la colère et la douleur, noir comme l'oubli, le désarroi et la vengeance, mais aussi grise comme le compromis, la réconciliation et le mélange du lointain pour toucher au près, la justice est comme les tableaux de Denis ARINO, une image des excès, des passions et des espoirs. Nous sommes très heureux d'accueillir ici ces formes, ces couleurs qui nous ont émues et qui, nous l'espérons, donneront à tous une belle envie de les découvrir.

Bonne visite à tous !

¹ Antoine Garapon est magistrat, secrétaire général de l'Institut des Hautes Études sur la Justice et producteur chaque jeudi de *La Discussion du soir* à 22h15 sur France culture.
² In *Imaginer le palais de justice du XXI^e siècle*, note de l'IHEJ n° 5 Juin 2013 - http://www.ihej.org/wp-content/uploads/2013/06/Antoine_Garapon_Palais_de_justice_NoteIHEJ5_062013.pdf



DÉCOR

DENIS ARINO

La salle des pas perdus du palais de justice de Grenoble est un espace monumental d'aspect austère. Les murs sont décorés par un parement de pierres orthogonales et décalées. L'ensemble, sévère et majestueux, affirme sans détour cette vérité première : on n'est pas là pour rigoler.

Sur la droite, anachronique et déplacée d'un autre décor, une allégorie de la Justice sculptée par Victor Sappey (1801-1856) vient renforcer cette impression.

Invité à exposer mes tableaux en ces lieux, notre attention – la mienne et celle de mon complice Marc Givry – s'est d'emblée portée sur une série de peintures déjà existante, complétée lors de l'élaboration du projet par la réalisation de huit œuvres nouvelles. Ce choix a été dicté par des intentions plastiques formelles qui ne relèvent que du décoratif. De façon immédiate, le choix des couleurs, toujours limité à deux par tableau, s'est imposé : le rouge et le noir, soit celles de la magistrature, et le gris pour celle du parement de pierres. La finalité de cette installation est d'animer par des volumes colorés une succession de

plans ouvrant sur les salles d'audience. Chaque tableau obéit à une préoccupation de mise en relation constructive des bords peints de l'objet et de sa surface. Il s'agit là d'un travail sériel et répétitif, intuitif et logique, dénué de toute intention démonstrative.

Jean Jouvenet, peintre français actif à la fin du XVII^e siècle, a réalisé un décor monumental pour le Palais de Justice de Rouen. Une esquisse très poussée de cette œuvre est conservée au musée de Grenoble et reproduite grâce à l'aimable autorisation de son directeur Guy Tosatto. Ce décor est en tous points exemplaire de l'effervescence créatrice caractéristique du Grand Siècle. Jean Jouvenet, peintre d'histoire, était très au fait des débats théoriques qui animaient les séances de l'Académie Royale de





Denis Arino

Peinture et de Sculpture fondée en 1648. L'importance relative des moyens de la peinture, soit le dessin et le coloris, était au cœur de ces débats. Jouvenet, influencé par Nicolas Poussin, attaché à la primauté du dessin « *âme de la peinture et instrument privilégié de la conceptualisation de l'œuvre* » n'était pas insensible à la séduction du coloris prônée par Rubens. Il en réalisa une synthèse brillante en se soumettant au principe de convenance, soit l'adéquation de la forme au contenu. L'iconographie est puisée aux sources littéraires

érudites formulées par Cesare Ripa au XVI^e siècle. Outre ses qualités plastiques, le décor de Jouvenet vaut par ses intentions. Celles-ci relèvent du discours apologétique en glorifiant Dieu, le Roi et la Justice.

Malgré le retour en force de la figuration dans la production contemporaine, je tente de privilégier une réflexion plastique sur la forme au détriment de la narration. Est-ce une impasse, une réduction par trop formelle des moyens de la peinture, il ne m'appartient pas d'en juger mais j'adhère à une esthétique issue de l'art construit. Mes tableaux ne racontent rien, leur langage est celui de la géométrie et de la couleur posée en aplat. Pour cette exposition il m'apparaît comme une réjouissante facétie que le signe plastique auquel j'ai recours, emprunté à l'art

antique et sans allusion discursive ou symbolique, puisse souvent être interprété comme une grille et, de ce fait, équivoquer l'univers carcéral. ■

Espace Vallès
2015

Atelier
Marc Givry
Architecte
2013

Médiathèque
de Sézès 2015

Atelier
Marc Givry
Architecte
2013



LE TRIOMPHE DE LA JUSTICE

JEAN JOUVENET [Rouen 1644 - Paris 1717]

Il s'agit du *modello* impeccablement fait et parfait pour un des plafonds du palais du Parlement de Normandie, à Rouen, celui de la Seconde Chambre des Enquêtes. Ce plafond s'est écroulé en 1812 : seul un émouvant débris subsiste, la tête d'une des figures, conservée dans une collection privée parisienne. L'esquisse est ici cantonnée par une structure en camaïeu brun, qui marque un encadrement illusionniste d'architecture partiellement envahi par les formes.

Le thème général n'est pas, comme on le trouve encore, celui du *Triomphe de la Religion*, mais bien – et c'est plus en accord avec la destination du plafond – celui du *Triomphe de la Justice*. Jovenet a puisé les éléments de cette allégorie, qui comporte plus de vingt figures symboliques, dans le fameux recueil de Cesare Ripa, *l'Iconologia*, traduite en français et moralisée par Baudouin dès 1643. Le plafond est clairement orienté et le texte visuel est à lire de haut en bas sur deux registres.

Le registre supérieur est dominé par la *Renommée*, vêtue de la couleur verte de l'espérance, ailée et munie de deux trompettes : elle embouche la trompette de la bonne renommée, mais tient aussi dans sa main gauche celle de la mauvaise renommée.

En bas, le registre des Vices, plus tassé, est séparé du monde des Vertus par le *Génie de la Loi*. Casqué, armé du glaive et d'un bouclier fleurdelysé (car la justice est royale), il bascule dans le néant les entités nocives à l'exercice de la justice. Au centre, mises en valeur par une sorte de trône monumental et doré, règnent les trois allégories fondamentales. La *Religion*, vêtue à nouveau du vert de l'espérance, brandit un calice, assistée à gauche de la *Prudence*, qui tient un miroir et de la *Justice* proprement



dite, munie de l'épée et de la balance. La *Prudence*, coiffée du casque de Minerve, représente aussi la *Sagesse*. Aux extrémités, sur des nuées, on trouve à gauche la *Vérité*, dénudée et tenant un soleil dans ta main, et à droite la *Force*, munie des attributs d'Hercule, la massue et la peau du lion de Némée.

Au registre médian, *l'Éloquence*, à qui deux génies présentent les lois écrites et à qui la *Paix* tend un rameau d'olivier. Non loin, laissant échapper couronnes et médailles d'or de sa *cornucopia*, *l'Abondance*. Au-dessous du *Génie de la Loi* se trouvent enchevêtrés les Vices. Tout à gauche, les seins découverts, *l'Impudicité*

agressée par le *Meurtre* armé d'une dague ; puis, s'enfuyant vers le fond et dotée d'oreilles d'âne, *l'Ignorance* et juste sous le bouclier, le *Faux témoignage*. Renversée tête en bas, la *Fraude*, sous laquelle s'abritait la *Dissimulation*, tient un masque à la main. À droite *l'Avarice*, une bourse nouée autour du cou, est représentée par une vieille femme aux mamelles flétries et la *Discorde* par un homme armé d'une torche dans chaque main. L'une des torches est tenue aussi par *l'Indigence séditeuse*. Légèrement au-dessus un second *Génie de la Loi* s'en prend à la *Fausse pauvreté*. ■

Texte de Gilles Chomer
extrait de *Peintures françaises avant 1815*,
La collection du Musée de Grenoble

QUE FAIT UN ARCHITECTE DANS UN PALAIS DE JUSTICE ?

MARC GIVRY

Pour répondre à la question « *Que fait un architecte dans un palais de justice ?* », il faudrait peut-être la préciser, ce qui pourrait donner le sujet suivant : « *Que fait un architecte nommé Marc Givry avec un peintre nommé Denis Arino dans le palais de justice de Grenoble ?* ».

« *Mes peintures ne représentent rien, ne racontent rien* ». C'est ainsi que Denis Arino m'a parlé un jour de sa peinture, lorsqu'il a osé présenter en public son travail. Comme je changeais de locaux, Denis m'a proposé de m'offrir un tableau réalisé spécialement pour le lieu. Mais ce cadeau était assorti d'une condition : que j'accepte aussi quelques autres toiles pour une exposition qui à l'origine se voulait temporaire. J'ai accepté bien volontiers, mais ce qui devait n'être que provisoire est devenu définitif et depuis, je vis en permanence avec une trentaine de tableaux de Denis Arino, ce qui n'est pas pour me déplaire. Depuis aussi, Denis me sollicite chaque fois qu'il doit faire une exposition et nous mettons ainsi en commun le regard du peintre et celui de l'architecte. Le travail

de Denis, c'est certes de la peinture, des toiles, des châssis, de la couleur, mais c'est surtout pour moi un étonnant révélateur d'espace. Avec sa géométrie rigoureuse, l'épaisseur de ses tableaux et leur extrême lisibilité, il m'offre des jalons magnifiques pour découvrir, mesurer et baliser des lieux.

Là, il s'agissait d'investir la salle des pas perdus du Palais de Justice de Grenoble. La couleur s'était imposée d'emblée : noir, rouge, gris. Je connaissais bien les tableaux puisque je vis avec une bonne partie d'entre eux depuis quelques années, mais j'ai apprécié les nouvelles œuvres créées pour l'occasion. Je connaissais aussi un peu le bâtiment, plus d'ailleurs pour ses qualités parasismiques que comme justiciable ordinaire. En préparant nos repérages, nous avons été frappés par



Palais de Justice
de Grenoble 2017

les deux photos que l'on trouve presque toujours dans la presse locale lorsqu'il y a une affaire judiciaire importante à Grenoble. La première est prise depuis l'entrée sur l'allégorie en bois de la Justice. La seconde, prise comme si l'on sortait de la Cour d'Assise, fait voir l'enfilade des salles d'audience et la dynamique de l'ensemble.

Très vite, il nous est apparu que pour accueillir le public l'allégorie de la Justice "méritait" deux tableaux implantés symétriquement quoique légèrement en dessous : certes la loi est rigoureuse, mais son application peut être nuancée, certes la géométrie de Denis est implacable, mais sa couleur peut être subtile. À une époque où

certains rêvent de peines automatiques et de justice algorithmique, une allégorie de la nuance et de la subtilité dans un cadre rigoureux n'était pas pour nous déplaire.

Concernant la dynamique du lieu, les services de sécurité nous ont expliqué que la "tension" était proportionnelle à

l'avancée dans la salle des pas perdus. Dans le Palais, il y a en enfilade cinq salles d'audience correctionnelle et au fond la Cour d'Assise. Comme la gravité des affaires est proportionnelle au numéro des salles et comme le lieu, n'étant pas rectangulaire mais plutôt triangulaire, s'élargit lorsqu'on avance, il n'est pas étonnant que la "tension" en fasse autant. Avec ces constatations, notre accrochage était tout fait : il suffisait de suivre le mouvement et d'organiser les toiles par formats croissants. Avec toutefois deux règles inflexibles : un alignement horizontal sur l'axe médian des tableaux et des correspondances précises avec le calepinage des pierres. Dernière pirouette en se retournant. Il y avait



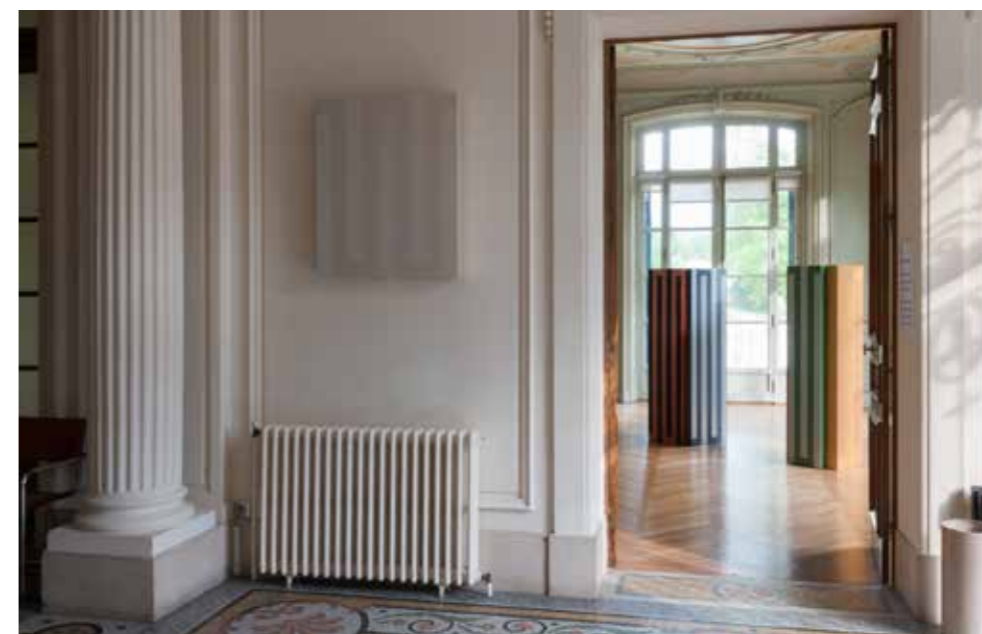
Denis Arino
et Marc Givry

dans le temps des écrans cathodiques sur les murs en retour près des salles pour annoncer les audiences. Mais comme toute la technologie, dont on affuble maintenant nos bâtiments, tombe en panne au bout d'un certain temps, ils ont été remplacés par des panneaux en liège où on punaise des papiers. Nous pouvions donc disposer des emplacements libérés pour accrocher des tableaux très visibles en enfilade au retour, comme quoi une technologie obsolète peut devenir de l'art de pointe dans un Palais de Justice.

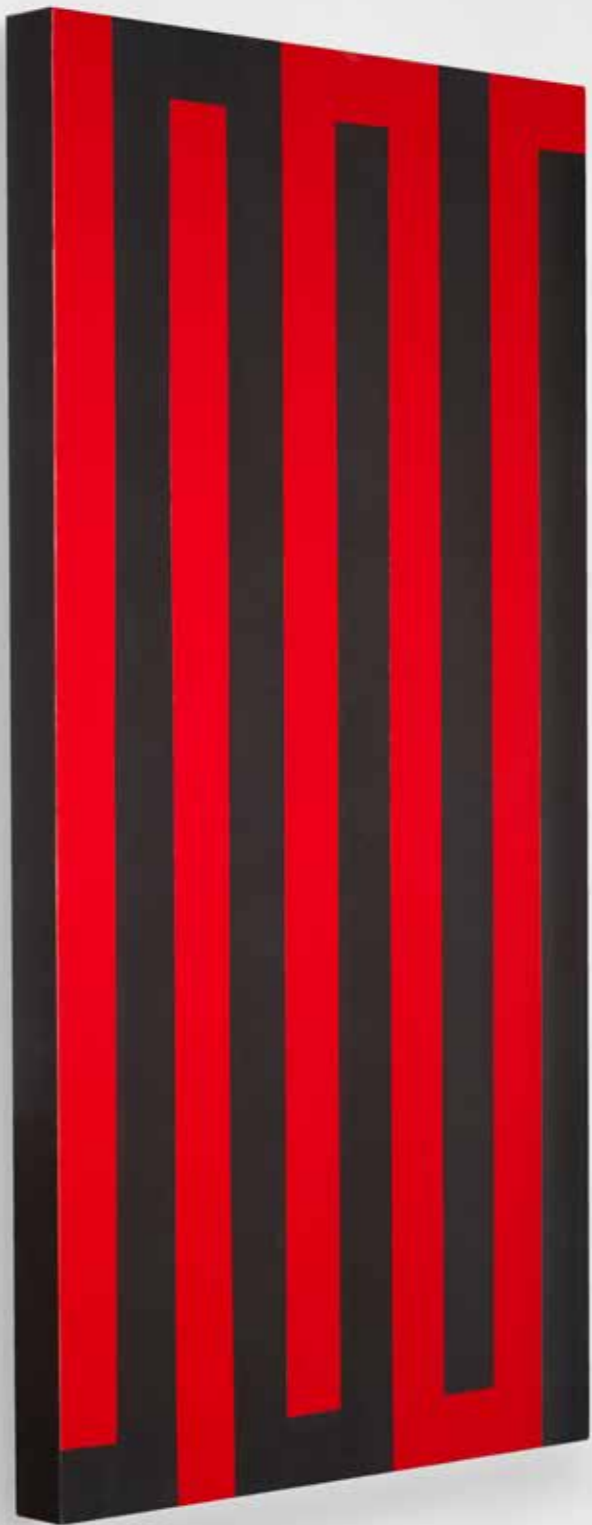
Dernier point sur la Justice et Denis Arino. Dans le tableau de Jean Jouvenet *Le Triomphe de la Justice* il y a en bas à droite, dans le registre des vices, *l'Indigence séditieuse* et à côté un *Génie de la Loi* qui s'en prend à la *Fausse pauvreté*. Et je trouve que l'indigence et la fausse pauvreté pourraient assez bien caractériser le travail de Denis Arino. Regardez bien : quelle indigence et quelle pauvreté, juste deux couleurs par tableau. Mais quelle magnificence aussi. Et peut-être qu'à Grenoble le *Génie de la Loi* saura apprécier. ■



Château Borel 2014



Château Borel 2014



LA JUSTICE EN FRANCE

En 2015, ce sont 8 000 magistrats et 70 000 greffiers et fonctionnaires qui ont rendu environ 2,6 millions de décisions en matière civile et

1,2 millions en matière pénale. Les bâtiments du Ministère de la Justice s'étendent en France sur près de 6 millions de m². Ils abritent :

- une cour de cassation
- 36 cours d'appel
- 164 tribunaux de grande instance

- 307 tribunaux d'instance
- 134 tribunaux de commerce
- 114 tribunaux des affaires de Sécurité sociale
- 210 conseils des prud'hommes

LA COUR D'APPEL DE GRENOBLE

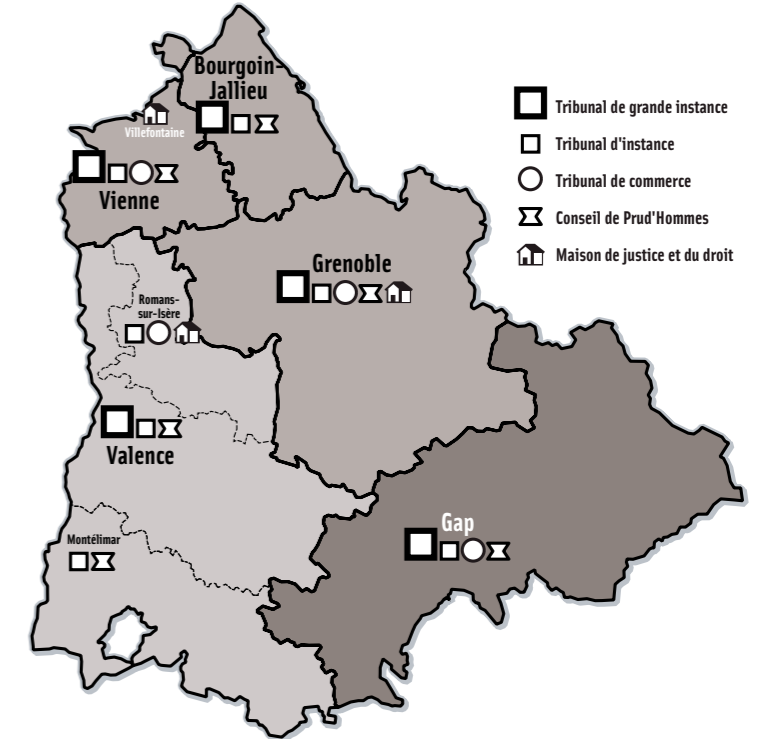
En 2015, la justice a été rendue par 176 magistrats et 480 greffiers et fonctionnaires. Les juridictions du ressort ont rendu 32 500 décisions en matière civile et 136 000 décisions en matière pénale.

- 1 cour d'appel à Grenoble
- 5 tribunaux de grande instance (Grenoble, Valence, Vienne, Bourgoin-Jallieu, Gap)
- 7 tribunaux d'instance (Grenoble, Valence, Vienne, Bourgoin-Jallieu, Gap, Romans sur Isère, Montélimar)
- 6 conseils des prud'hommes (Grenoble, Valence, Vienne, Bourgoin-Jallieu, Gap, Montélimar)
- 4 tribunaux de commerce (Grenoble, Romans sur Isère, Vienne, Gap)

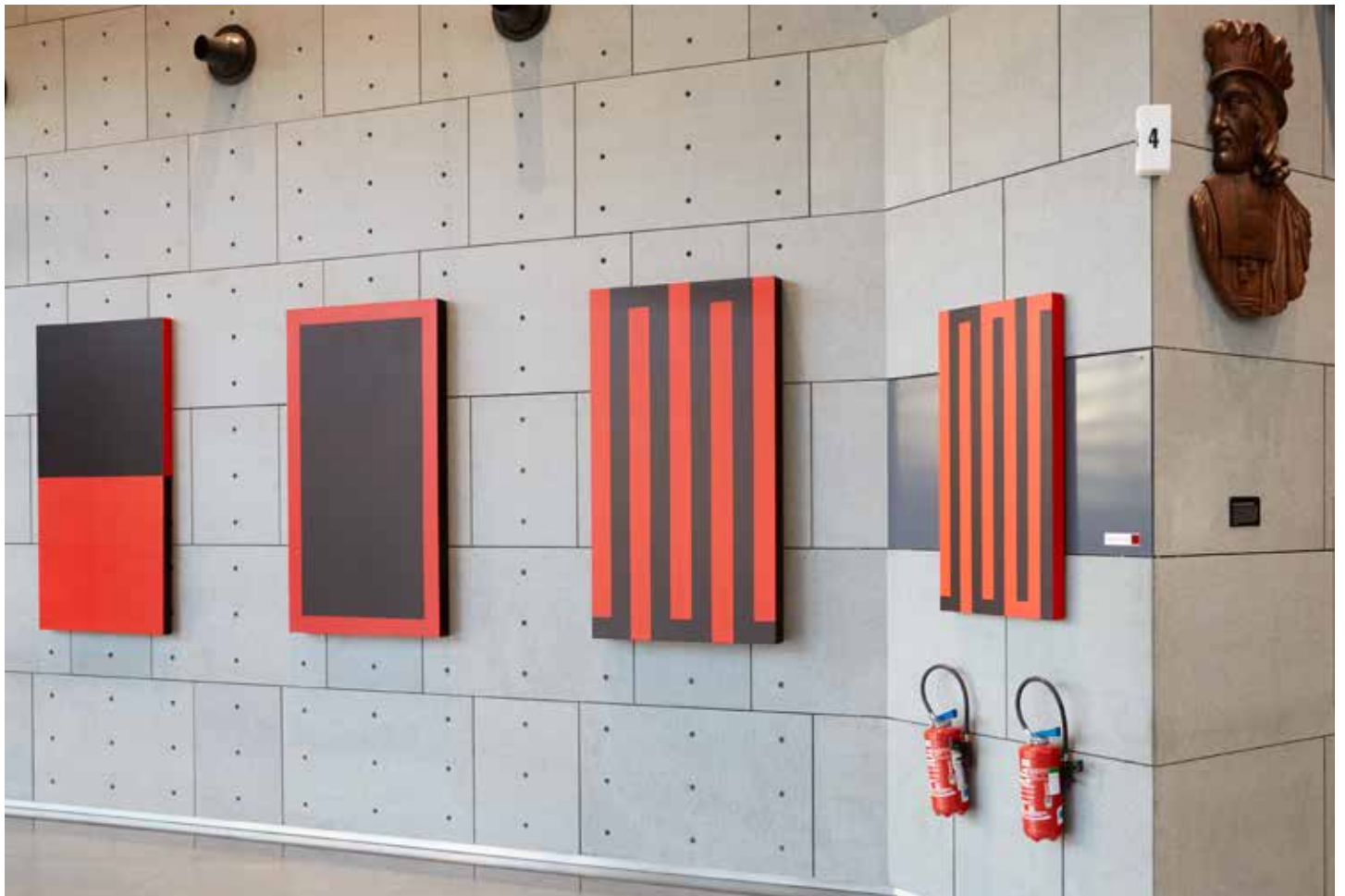
Le Palais de Justice de Grenoble, conçu par l'architecte Claude Vasconi et financée par le Ministère de la Justice, s'est achevé en 2002. Cité judiciaire, le bâtiment réunit 5 juridictions différentes (la cour d'appel, le tribunal de grande instance, le tribunal d'instance,

le conseil des prud'hommes et le tribunal de commerce). La construction d'une surface totale d'environ 31 000 m² (et 36 000 m² de vitrages) est organisé sur 2 bâtiments : le premier sur 8 étages comprenant les bureaux et les services des juridictions, le second sur 2 étages abritant les 20 salles d'audiences.

Du 20 janvier au 17 juin 2017, le Palais de Justice accueille 19 tableaux de Denis Arino.







Remerciements :

Sonia Bechkoff, Charlie Gonzalez, Jean-Claude Morin, Thanh N'Guyen,
Jocelyn Semavoine, Sylvie Vincent et Christine Wunderle

Crédits photographiques : Jean-Luc Lacroix/ Nicolas Pianfetti

Conception graphique : Francis Richard - Impression : Imprimerie du Pont-de-Claix